Saint Pierre EN FAUCIGNY

# LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
# CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2024

- Le PV de la séance du Conseil Municipal du 21 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité et publié sur le site internet et la borne de la Mairie, affiché à l'extérieur de la Mairie et mis à disposition du public.

| N° de la DÉLIBÉRATION | INTITULÉ DE LA DÉLIBÉRATION | DÉCISION |
|---|---|---|
| N°DCM2024-75 | Finances : Autorisation à donner au Maire pour engager des dépenses d'investissement avant le vote du B.P 2025 | - Autorise le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2024. |
| N°DCM2024-76 | Tarifs divers communaux | - Vote des tarifs divers communaux applicables en 2025. |
| N°DCM2024-77 | Admissions en non-valeur | - Accepte l'admission en non-valeur des créances détaillées dans le tableau joint pour un montant de 508,12 € ; |
| N°DCM2024-78 | Approbation du projet de nouveaux statuts de la communauté de communes du Pays Rochois | - Approuve le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Rochois tel que présenté. |
| N°DCM2024-79 | C.C.P.R : Avenant à la Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de reconstruction du groupe scolaire de Toisinges | - Approuve la convention de désignation de représentation des maîtrises d'ouvrages entre la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny et la C.C.P.R. et relative aux travaux de reconstruction du groupe scolaire de Toisinges ; |
| N°DCM2024-80 | Médiathèque : Modification du règlement intérieur et actualisation de la charte d'utilisation de l'espace multimédia | - Approuve la modification du règlement intérieur et l'actualisation de la charte d'utilisation de l'espace multimédia ; |
| N°DCM2024-81 | Dérogation à la règle du repos dominical | - Donne un avis favorable au calendrier proposé pour les ouvertures dominicales 2025 pour l'ensemble des commerces de détail de la commune. |
| N°DCM2024-82 | UFOVAL : Participation financière communale 2025 | - Accepte de porter à 3,15 € la participation journalière de la commune à la Fédération des Œuvres Laïques pour 2025 ; |
| N°DCM2024-83 | Subvention | - Décide d'accorder une subvention de 420 € au TELETHON représentant une partie (50%) des recettes de la location des chalets du marché de Noël. 14 chalets ont été loués à 60 euros chacun. |
| N°DCM2024-84 | Foncier : Convention de servitudes ENEDIS – rue du Rhône | - Accepte la convention de servitudes ENEDIS jointe pour l'occupation de la parcelle AN 0010, propriété communales, rue du Rhône. |
| N°DCM2024-85 | Foncier : Convention de servitudes ENEDIS – rue de la Prairie | - Accepte la convention de servitudes ENEDIS jointe pour l'occupation de la parcelle AD70, AD0067, AC229, propriété communales, rue de la prairie ; |

Publié le 19 décembre 2024

Le Maire,
Marin GAILLARD

Le Secrétaire,
Valentin VAUDEY

MAIRIE de ST-PIERRE-en-FAUCIGNY 74 (Haute-Savoie)